



TARIFS

- Location d'une arme pour une journée = 45 €
- Location d'un holster pour une journée = 10€
- Les munitions sont en sus : 15€ les 25 munitions ou 0.90cts l'unité

Les prix sont dégressifs si une arme est louée plusieurs jours, ou si plusieurs armes sont louées.

Nous prêtons gratuitement des balles avec ogives - utiles pour des plans d'insert de chargement de l'arme, par exemple.

CONDITIONS DE LOCATION

- Remise avant le tournage d'un chèque de caution de la valeur des armes louées
- Remise de la photocopie recto/verso de la carte d'identité de la personne qui signera le chèque de caution
- Règlement comptant de la totalité de la prestation au dernier jour de location
- Présence sur le plateau d'un accessoiriste / armurier (bénévole de WZC, pas de rémunération à prévoir) pour veiller à ce que les consignes de sécurité soient respectées, pour effectuer toutes les opérations usuelles sur les armes (chargement, déchargement, etc.), pour veiller à l'intégrité physique des armes
- Respect des consignes de sécurité relatives à l'utilisation des armes à blanc – cf page suivante

Il est vivement conseillé de faire des essais avant le tournage :

- en présence du producteur et du réalisateur, pour prendre en compte les consignes de sécurité
- avec le ou les acteur(s) amené(s) à manipuler les armes, pour lui (leur) en montrer le fonctionnement
- avec le chef opérateur, pour se rendre compte du rendu à l'écran
- avec l'ingénieur du son, car les armes sont TRÈS bruyantes

Prévoyez également des protections acoustiques, indispensables pour l'équipe technique et toutes les personnes présentes sur le plateau lors des tirs.

Délai minimum de réservation : 2 semaines avant la date de location prévue.

Les armes que nous mettons à disposition sont de septième catégorie. Leur détention est légale de même que leur usage dans des conditions spécifiques et encadrées. Toutefois compte tenu de leur apparence visuelle et sonore des plus réalistes, il est très fortement recommandé d'en préciser l'usage lors de demandes d'autorisation.

WZC décline toute responsabilité en cas d'incident matériel ou corporel survenant du fait d'une utilisation des accessoires loués hors du cadre initialement prévu, ou dans le cas d'une utilisation contraire aux recommandations données par l'accessoiriste-armurier bénévole de WZC, ou dans le cas du non-respect des consignes de sécurité stipulées dans les conditions générales.

WZC décline toute responsabilité en cas d'usage des armes mises à disposition dans un lieu non autorisé ou si l'utilisation d'armes à blanc dans un lieu autorisé n'a pas été approuvée. La confiscation des armes par les forces de l'ordre suite à l'un de ces cas peut justifier l'encaissement de la caution. WZC n'assumera aucune responsabilité pénale du fait du non-respect de l'une de ces conditions.



CONSIGNES DE SECURITE

Attention! Une arme à feu, même à blanc, reste une arme à feu. Aucune ogive n'est propulsée, mais de la poudre prend néanmoins feu, dégage une énergie conséquente et reste donc potentiellement dangereuse. Pour cela, les armes à blanc doivent être en toute occasion considérées et manipulées comme de vraies armes. Il convient ainsi de respecter impérativement les quelques règles qui suivent.

- 1/ Une arme à feu ne doit être manipulée qu'en présence de l'armurier*.
- 2/ Les armes doivent toujours être manipulées comme si elles étaient chargées.
- 3/ Il est interdit de s'amuser avec une arme à feu, ou avec tout autre type d'arme. L'arme est sur le plateau exclusivement pour servir d'accessoire jouant, et ne doit en aucun cas être utilisée à d'autres fins.
- 4/ On ne doit jamais pointer une arme à feu sur quelqu'un ou sur soi.
- 5/ On ne doit jamais déposer une arme à feu au sol afin d'éviter que le canon ne soit bouché par la saleté ou le mécanisme ne soit endommagé. On ne doit jamais faire feu avec une arme dont le canon est obstrué.
- 6/ Lors des prises de vue, on ne doit jamais tirer directement sur l'acteur supposé recevoir l'impact : il faut toujours prendre un certain angle et tricher à la mise en scène. S'il est impératif de tirer directement sur une cible ou sur la caméra, une distance de sécurité de 3 à 4 mètres au minimum doit être respectée. Dans tous les cas, c'est l'armurier qui évalue les distances à respecter et les équipements de protection nécessaires lorsque des coups de feu sont tirés.
- 7/ Lorsqu'une arme s'enraye ou ne fonctionne pas correctement, elle doit être remise immédiatement à l'armurier.
- 8/ Seul l'armurier peut remettre une arme chargée à la personne qui doit l'utiliser. Le cran de sécurité doit être mis quand cela est possible. Les répétitions se feront avec une arme déchargée.
- 9/ C'est l'armurier qui donne les instructions relatives au maniement sécuritaire des armes à feu. Un comédien a le droit de refuser de se servir d'une arme s'il n'en a pas été informé à l'avance. En tous les cas, une rencontre préalable entre l'armurier et les comédiens amenés à manipuler les armes est fortement recommandée.
- 10/ L'armurier doit avoir en sa possession toutes les armes qui ne sont pas utilisées pendant le tournage ou en répétition.
- 11/ Le chargement des armes est fait par l'armurier immédiatement avant leur utilisation dans une prise de vue.
- 12/ L'armurier doit décharger les armes immédiatement après chaque prise. A la fin de chaque journée de tournage, il les nettoie, les vérifie et en fait l'inventaire. Si jamais une arme manque, il doit prévenir le producteur.
- 13/ Sur le plateau de tournage, l'ajustement, la modification et la réparation d'une arme à feu sont confiés à l'armurier.

* par "armurier", on entend le spécialiste des effets spéciaux ou l'accessoiriste responsable des armes qui servent au tournage.